



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA SARTHE

Le Mans, le 19 janvier 2019

## Mobilisation du 19 Janvier 2019 - Le Mans

---

Une manifestation, non déclarée aux autorités comme la loi pourtant l'exige, a une nouvelle fois été organisée ce jour en centre ville du Mans. La mobilisation a été moins importante que la semaine passée. Si les premiers rassemblements et déambulations dans la ville dès 11h ce jour, se sont déroulés dans le calme, l'après midi a été une nouvelle fois marqué par une série de troubles à l'ordre public perpétrée par certains manifestants très hostiles aux forces de police et gendarmerie déployées dans le centre.

Des dégâts matériels ont pu être constatés sur certains bâtiments et vitrines de magasins.

La manifestation a conduit à plusieurs interventions des sapeurs pompiers mais seules deux personnes ont été transportées au Centre Hospitalier du Mans pour malaises. 1 policier a également été blessé suite à un jet de projectile.

Au total, la police a pu procéder à 4 interpellations.

La situation est revenue au calme vers 19h.

Le préfet remercie les services de la police nationale, de la gendarmerie nationale, de l'institution judiciaire, de la police municipale et de la mairie du Mans ainsi que les pompiers qui se sont mobilisés ce jour.

Une nouvelle fois, le Préfet rappelle que la liberté de manifester est un droit, mais que des agissements visant à engendrer de la violence ne peuvent être tolérés.

Le préfet insiste sur la nécessité pour les organisateurs de déclarer ces manifestations et les invite à se rapprocher de ses services afin de pouvoir envisager au mieux le déroulement de celles-ci, d'en sécuriser le parcours et d'éviter ce type de débordements qui pourraient conduire à des blessés et dégradations.